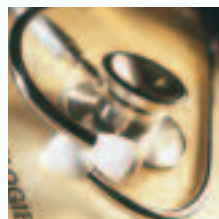


Quand  
les soins évoluent,  
nos formations  
vous accompagnent.

# Formations 2006 pour les Infirmiers Libéraux



## CNAM

Mulhouse

**NOUVEAU**

- Soins palliatifs à domicile et relation d'aide thérapeutique

## FIF-PL

6 thèmes de formation  
Dijon - Mulhouse - Nancy

- La manutention des personnes dépendantes :  
*Dijon - Mulhouse - Nancy*
- L'infirmière devant une situation d'urgence :  
*Dijon - Mulhouse - Nancy*
- Les soins d'accompagnement et la prise en charge de la douleur : *Mulhouse* **NOUVEAU**
- Epidémiologie et soins infirmiers : *Mulhouse* **NOUVEAU**
- Education pour la santé : *Mulhouse* **NOUVEAU**
- Les soins infirmiers aux personnes diabétiques : *Mulhouse*



Institut Régional pour la Formation des Adultes

61, allée Gluck- BP 2027 • 68058 Mulhouse Cedex

Tél. 03 89 43 99 56 • Fax 03 89 43 99 51

E-mail:soins.gerontologie@irfa-est.fr

Web : www.irfa-est.fr

# PROGRAMMES FIF-PL

## Les soins d'accompagnement et le traitement de la douleur

### Objectifs de la formation :

- Permettre aux infirmiers de développer leurs connaissances concernant les besoins multiples et spécifiques des malades en fin de vie
- Permettre d'améliorer la qualité de vie pour le malade en fonction des évolutions (juridiques et éthiques), des soins et des techniques
- Préparer l'infirmier à affronter la peur de la mort, la détresse du patient et de la famille

*Définition des soins palliatifs*

*Définition de la douleur*

*Les symptômes digestifs et respiratoires et leurs traitements*

*Traitement de la douleur et des autres symptômes en phase terminale*

*Nutrition et hydratation adaptées aux personnes en fin de vie*

*Les besoins psychologiques du patient*

*Les besoins psychologiques de la famille*

*Les besoins psychologiques des soignants*

*Analyse des besoins spécifiques du malade*

*Réflexion sur les moyens afin de mieux faire face à ces situations et/ou en recourant à des associations*

Participants : 15  
Durée : 2 x 2 jours  
**MULHOUSE**  
22-23 mai  
et 29-30 mai 2006

## Education pour la santé

### Objectifs de la formation :

- Définir la santé et ses déterminants
- Appréhender le rôle de soignant éducateur pour la santé
- Acquérir les concepts, les méthodes et les techniques d'apprentissage
- S'initier à la technique du diagnostic éducatif
- Elaborer des contrats d'éducation avec les patients
- Maîtriser le processus d'évaluation des actions éducatives

*LA SANTE ET SES DETERMINANTS (Le concept de l'homme - La santé - Santé, maladie et soins - Santé publique et santé communautaire)*

*LE CONCEPT DE PREVENTION ET DE PROMOTION DE LA SANTE (Prévention primaire, secondaire, tertiaire, préventions et comportement)*

*LE CONCEPT D'EDUCATION POUR LA SANTE (Un enjeu de santé publique, éducation thérapeutique et éducation pour la santé, un processus global, les étapes, processus de conception, processus de mise en œuvre et d'évaluation)*

Participants : 15  
Durée : 2 jours  
**MULHOUSE**  
15 et 16 novembre 2006

## Epidémiologie et soins infirmiers

### Objectifs de la formation :

- Sensibiliser et apporter des connaissances tant au plan des déterminants de la santé que des moyens utilisés pour les évaluer et les comprendre
- Positionner et dynamiser les soins infirmiers dans la promotion de la Santé Publique en référence aux textes et aux études réalisées par le Haut Comité de Santé Publique et aux recommandations de l'O.M.S
- Initier les infirmiers libéraux à la démarche en Santé Publique et Communautaire
- Sensibiliser les infirmiers libéraux à l'approche méthodologique en vue d'élaborer des actions répondant aux problèmes de santé observés et analysés

*Définitions : Santé publique - Santé communautaire - Santé dynamique*

*Le rôle des infirmiers libéraux impliqués dans ces concepts*

*Les enjeux actuels et futurs pour la santé des populations*

*Les soins de santé primaire et la déclaration d'Alma Ata (1978)*

*Développement d'une démarche en santé publique en santé communautaire*

*Les priorités nationales et européennes*

*L'organisation sanitaire et sociale en France*

*L'organisation de la santé dans le monde en lien avec les 21 buts de l'O.M.S. et la déclaration de Munich*

*Soins infirmiers et santé publique - Vision globale de la santé*

*Travaux de groupe*

*Travaux pratiques sur l'élaboration et le calcul d'indicateurs de santé*

*L'épidémiologie*

*Les grands axes de l'épidémiologie*

*Les différents types d'enquête*

*Définition d'un échantillon représentatif - De la notion de De Biais - Du risque et du facteur de risque*

*Description des étapes de réalisation d'une enquête épidémiologique et réglementation*

*Description et analyse d'un outil de mesure : le questionnaire*

*Travaux de groupe*

Participants : 15  
Durée : 2 jours  
**MULHOUSE**  
14 et 15 juin 2006

# PROGRAMMES FIF-PL

## L'infirmière devant une situation d'urgence

### Objectifs de la formation :

- Connaître et maîtriser les gestes et les soins à effectuer devant les différentes situations d'urgence y compris celles résultant d'un choc anaphylactique suite à l'administration d'un traitement, d'un accident domestique tel que l'ingestion d'un produit toxique
- Cette formation doit répondre à des situations auxquelles peuvent être confrontées concrètement les infirmières libérales

*Définition et caractéristiques d'une situation d'urgence*

*Les éléments du message d'alerte*

*La conduite à tenir et les gestes à ne pas faire*

*Description et analyse clinique des différentes pathologies d'urgence*

*La composition de la trousse d'urgence*

*Rôle et place de l'infirmière libérale*

*La pratique des gestes élémentaires de survie :*

- Révision des notions de base des premiers gestes de secours
- Le massage cardiaque externe
- La désobstruction des voies aériennes
- Le défibrillateur semi-automatique
- La ventilation au BAVU

Participants : 15  
Durée : 2 jours  
**DIJON**  
11 et 12 mai 2006  
**MULHOUSE**  
18 et 19 mai 2006  
**NANCY**  
12 et 13 octobre 2006

## Les soins infirmiers aux personnes diabétiques

### Objectifs de la formation :

- Actualiser les connaissances sur la pathologie diabétique et ses conséquences et sur les pathologies associées
- Identifier les différents types de diabète et leurs traitements
- Savoir réagir devant un malaise hypo ou hyperglycémique
- Dispenser des soins infirmiers, préventifs et curatifs, adaptés à la personne diabétique
- Elaborer une démarche éducative du patient et de son entourage

*Physiopathologie du diabète*

*Mécanismes - Causes - Facteurs de risque*

*Complications et pathologies associées*

*Les traitements et la surveillance*

*La prise en charge infirmière du patient diabétique*

*Les contrôles de la glycémie capillaire*

*L'injection d'insuline*

*La surveillance du patient*

*L'éducation du patient et de son entourage*

*L'élimination des déchets d'activités de soins*

*La législation*

Participants : 15  
Durée : 2 jours  
**MULHOUSE**  
30 novembre  
et 1<sup>er</sup> décembre 2006

## La manutention des personnes dépendantes

### Objectifs de la formation :

- Renforcer les capacités du soignant pour lui assurer efficacité et aisance, grâce à des techniques de manutention sûres et adaptées aux personnes dépendantes
- Prévenir la survenue de pathologies dorsales
- Assurer au malade, confort et confiance, utiliser ses capacités et prévenir sa perte d'autonomie
- Maîtriser des techniques de manutention intégrant le fait que l'infirmier se trouve souvent seul au domicile du patient

*Connaissance du mécanisme de fonctionnement de la colonne vertébrale*

*Les principes fondamentaux guidant l'économie rachidienne*

*La manutention des patients*

*Notion et principe d'ergonomie*

*Les accidents liés à la pratique professionnelle*

*Approche pratique et exercices*

- Gestes spécifiques de manutention
- Les différents types de mobilisation
- Les techniques de transfert
- Les techniques d'aide

*Les équipements et matériel : utilisation des aides techniques*

Participants : 15  
Durée : 2 jours  
**DIJON**  
10 et 11 avril 2006  
**MULHOUSE**  
19 et 20 octobre 2006  
**NANCY**  
4 et 5 mai 2006

# PROGRAMME CNAM

## Soins palliatifs à domicile et relation d'aide thérapeutique

### Objectifs de la formation

- Permettre aux infirmiers de développer leurs connaissances concernant les besoins multiples et spécifiques des malades en fin de vie
- Présenter les textes en vigueur et les normes de l'H.A.S
- Permettre d'améliorer la qualité de vie pour le malade en fonction des évolutions (juridiques et éthiques), des soins et des techniques
- Mettre en place une relation d'aide thérapeutique
- Coordonner les différents acteurs
- Préparer l'infirmière à affronter la peur de la mort, la détresse du patient et de la famille

*Définition des soins palliatifs*

*Définition de la douleur*

*Les symptômes digestifs et respiratoires et leurs traitements*

*Traitement de la douleur et des autres symptômes en phase terminale*

*Nutrition et hydratation adaptées aux personnes en fin de vie*

*La relation d'aide thérapeutique*

*Les besoins psychologiques du patient*

*Les besoins psychologiques de la famille*

*Les besoins psychologiques des soignants*

*Analyse des besoins spécifiques du malade*

*Réflexion sur les moyens afin de mieux faire face à ces situations et/ou en recourant à des associations*

Participants : 15  
Durée : 2 x 2 jours  
**MULHOUSE**  
21-22 et  
28-29 septembre 2006

### CONDITIONS GENERALES

#### FORMATIONS CNAM

##### Les modalités de prise en charge

- Exercer à titre libéral, sous le régime conventionnel
- Ne pas participer à plus de 7 jours ouvrables de formations conventionnelles par an (Avenant N°4 de la convention nationale des infirmières)
- Ne pas avoir d'activité professionnelle durant les heures effectives de formation

Sont pris en charge pour l'ensemble des stagiaires :

- la formation
- la remise d'une documentation
- les pauses
- les repas de midi

Une session peut être annulée ou reportée en cas d'inscriptions insuffisantes. Dans ce cas vous serez averti par courrier 15 jours avant la date de début de la formation.

##### La demande d'inscription

- nous adresser le bulletin d'inscription dûment complété accompagné d'une feuille de soins barrée et d'un chèque de caution de réservation d'un montant de 155 euros. La procédure est identique pour les infirmières ayant le statut de remplaçante.
- nous accuserons réception de votre/vos inscription(s)

##### Le désistement total ou partiel

Si vous vous désistez moins de 15 jours ouvrables avant la première journée de formation ou si vous ne pouvez pas suivre totalement ou partiellement la formation sans motif grave(\*), votre chèque de caution sera encaissé et vous ne pourrez plus vous inscrire à une même formation au cours de la même année civile.

##### Conditions d'indemnisation

L'indemnité pour perte de ressources (63 AMI par jour) vous sera versée par la CPAM de votre lieu d'exercice après:

1. Avoir adressé à Santé Formation, dans un délai de 15 jours qui suivent la réalisation de l'action, l'attestation remise par l'I.R.F.A-Est, dûment remplie par vos soins et accompagnée d'un RIB et d'une enveloppe timbrée à l'adresse de la CPAM de votre lieu d'exercice.
2. Validation de l'attestation par Santé Formation, qui la transmettra à la CPAM de votre lieu d'exercice.

#### FORMATIONS FIF-PL

##### Les modalités de prise en charge

Sont pris en charge pour l'ensemble des stagiaires:

- 2 formations dans la limite de 1000 euros et dans la limite de 9 jours de formation, tous organismes de formation confondus
- la remise d'une documentation
- les pauses
- les repas de midi
- l'hébergement pour les seules personnes éloignées de plus de 50 kms

Une session peut être annulée ou reportée en cas d'inscriptions insuffisantes. Dans ce cas vous serez averti par courrier 15 jours avant la date de début de la formation.

##### La demande d'inscription

- nous adresser le bulletin d'inscription dûment complété accompagné d'un RIB et de l'attestation de versement des cotisations pour la formation continue délivrée par L'URSSAF et un chèque de caution de réservation d'un montant de 155 euros. La procédure est identique pour les infirmières ayant le statut de remplaçante.
- nous accuserons réception de votre/vos inscription(s)

##### Le désistement total ou partiel

Si vous vous désistez moins de 15 jours ouvrables avant la première journée de formation ou si vous ne pouvez pas suivre totalement ou partiellement la formation sans motif grave(\*), votre chèque de caution sera encaissé et vous ne pourrez plus vous inscrire à une même formation au cours de la même année civile.

##### Conditions d'indemnisation

L'indemnité pour pertes de ressources est de 125 euros par jour de formation et limitée à 2 jours de formation par an. Elle vous sera versée directement par le FIF-PL.

(à confirmer pour 2006)

(\*) Motif grave, tout motif empêchant la présence effective de la personne : accident, hospitalisation, arrêt pour maladie, accouchement prématuré, décès du conjoint, d'un ascendant ou descendant direct et désistement du remplaçant pour les mêmes raisons citées ci-dessus. Pour l'ensemble de ces cas, un justificatif devra être fourni par l'infirmière (certificat médical, hospitalisation, etc.)